

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 22 octobre 2012

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3809-2012.

Cause tarifaire 2012-2013 de Gaz Métro.

Planification d'audience en Phase 1 - Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir à la Régie les renseignements suivants de la part de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et Stratégies Énergétiques (SÉ-AQLPA)* aux fins de la planification d'audience en Phase 1 du présent dossier :

- **Preuve de SÉ-AQLPA** : Madame Brigitte Blais et Monsieur Jacques Fontaine présenteront leur rapport C-SÉ-AQLPA-0011 SÉ-AQLPA-1, Doc. 1. Durée prévue : 30 minutes.
- **Contre-interrogatoires** : Environ 15-20 minutes pour les témoins de Gaz Métro, de l'ACIG et de TCPL et environ 5-15 minutes pour ceux de la FCEI et OC et environ 5 minutes pour ceux de TCE et UMQ. Le tout sujet à ajustement après que la preuve orale aura été entendue.
- **Plaidoirie de SÉ-AQLPA** : Plaidoirie orale de 35 minutes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants.